



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 24
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 mars 2019

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Catherine MAIGNAN (depuis 20h18), François LENHARD, Michèle LUCAS, Jean-Louis TOURET, Nadège FONTAINE, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h52

Secrétaire : Magalie PIAT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DL.19.026 - Serment de jumelage entre Ingré et Drensteinfurt

Franck VIGNAUD expose :

En mars 2016, Ingré (France) et Drensteinfurt (Allemagne) ont noué des contacts visant à développer des relations d'amitié entre les deux communes et ses habitants.

En septembre 2017, la ville d'Ingré a accueilli une importante délégation allemande afin de nouer les premiers contacts avec leurs homologues ingrèens. En juin 2018, conduite par le Maire et plusieurs membres du Conseil Municipal, une importante délégation de représentants d'associations locales et de nombreux habitants d'Ingré se sont rendus à Drensteinfurt. A cette occasion, un pacte d'amitié a été signé.

Les communes d'Ingré et de Drensteinfurt souhaitent désormais renforcer ces liens et formaliser la relation dans le cadre d'un jumelage entre les deux collectivités.

Une importante délégation est attendue à Ingré en mai 2019 afin de permettre la signature d'un serment de jumelage, en présence de représentants de la commune de Castel Maggiore.

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 11 mars 2019, il est proposé aux membres du Conseil Municipal:

- d'approuver le serment de jumelage entre Ingré et Drensteinfurt.
- d'autoriser M. le Maire à signer le serment de jumelage

Après débats et délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

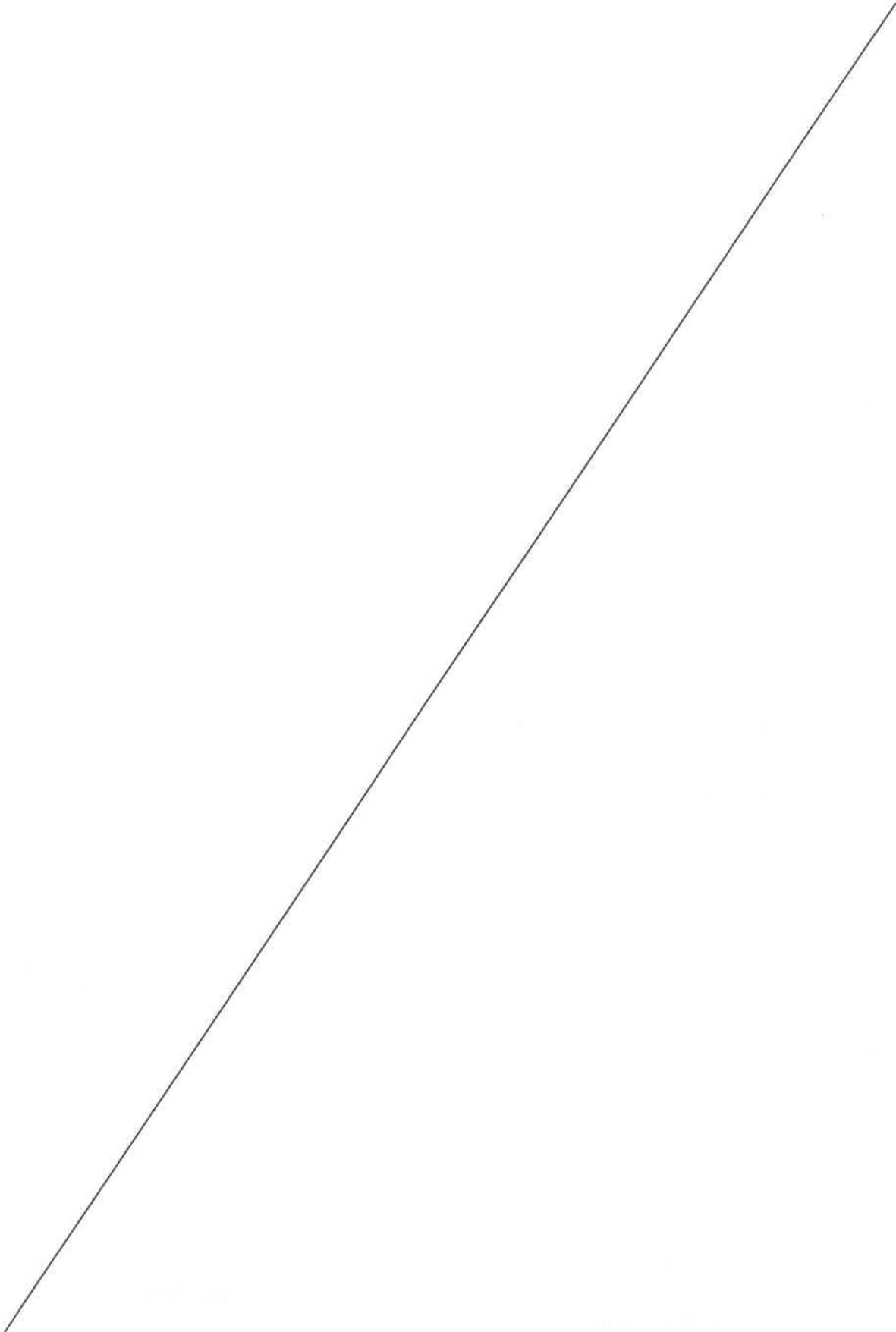
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **02 AVR. 2019**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **04 AVR. 2019**

Publication le : **08 AVR. 2019**
Notification le : **08 AVR. 2019**





Acte à classer

DL-19-026

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-04T15-19-55.01 (MI216167270)

Identifiant unique de l'acte :
045-214501694-20190404-DL-19-026-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Serment de jumelage entre Ingré et Drensteinfurt

Date de décision : 04/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : DL.19.026-AG-serment de
jumelage entre Ingré et
Drensteinfurt.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/04/19 à 15:19

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 04/04/19 à 15:19

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 04/04/19 à 15:26

